



Envoie d'une commande non désirée

Par **Vazaha**, le **07/03/2012** à **21:27**

Bonjour,

J'ai récemment commandé un produit sur internet au prix de 32,50€.

Le montant m'a été débité mais à l'ouverture du colis, je me suis aperçu que ce n'était pas le produit que j'avais commandé que l'on m'avait envoyé, mais un autre bien différent qui vaut 150€, il y a eu erreur de leur part.

Donc ma question est: Puis-je garder le colis réceptionné?

Merci d'avance pour votre réponse.

Par **pat76**, le **08/03/2012** à **19:33**

Bonjour

Vous avez signé un bon de livraison, vous avez vérifié le produit devant le livreur?

Par **Vazaha**, le **08/03/2012** à **19:50**

Bonjour,

tout d'abord merci et pour répondre à votre question oui j'ai signé devant le livreur un bon et non je n'ai pas vérifié le produit devant lui.

On me conseille de le ne rien dire, mais ne suis-je pas en tort si le vendeur s'aperçoit qu'il a fait une erreur et que je ne l'ai pas contacté?

Par **pat76**, le **09/03/2012** à **13:41**

Bonjour

La référence de l'article est précisée sur le bon de livraison, elle correspond à votre commande ou à celle du matériel livré?

Par **Vazaha**, le **09/03/2012** à **17:09**

Bonjour,

le vendeur m'a contacté et un accord a été trouvé.
Merci quand même de vos réponses!